

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Arts Visuels		
Orientation	-		
Intitulé du module	Dessin et édition II		
Code	1AV22		AAV303722F20
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 2		
Crédits ECTS	6		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module poursuit les objectifs du module 1AV12 en renforçant et développant les compétences visées. L'étudiant·e acquiert ainsi plus d'aisance et d'autonomie dans sa démarche.		
Contenu et formes d'enseignement	<p>Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement:</p> <p>a) Dessin de création (8 périodes tous les 15 jours): 3 aspects du dessin sont déployés dans ce cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au dessin comme outil de recherche; un outil moteur d'idées, de notions personnelles, de projets imaginaires, un outil préparatoire pour réaliser une performance, une sculpture, une installation, etc. • Introduction au dessin en rapport avec le travail d'atelier en général, occasion de connecter la pratique du dessin avec les différents intérêts et travaux développés dans les autres ateliers; • Introduction au dessin comme média préférentiel, occasion de développer une attitude personnelle, un thème de travail, un rythme, etc. <p>b) Multiples (8 périodes tous les 15 jours plus 1 semaine bloc): à partir d'une ébauche de démarche personnelle construite, corroborée par la discussion, l'étudiant·e est invité·e à rechercher parmi les différents procédés de multiplication (gravure, photographie, moulage, sérigraphie, etc.) le moyen le plus apte à la réalisation de son projet. L'étudiant·e doit conceptualiser un multiple, le produire et l'exposer.</p>		
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.</p>		
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisante(s), le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>		
Enseignant·e·s	<p>a) Karim Noureldin</p> <p>b) Tatiana Rihs</p>		

Responsable du module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	15 juillet 2020	par	Stéphane Kropf